



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/826
27 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 27 SEPTEMBRE 1995, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre lettre datée du 22 septembre 1995 (S/1995/825), concernant la nomination des membres de la Commission d'enquête internationale au Burundi créée en application de la résolution 1012 (1995), a été portée à l'attention des membres du Conseil. Ceux-ci prennent note de la décision qui y figure.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) F. Paolo FULCI
